RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02524
Numéro SIREN : 528 215 270
Nom ou dénomination : ABAK GENERAL INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2020 sous le numéro de dépôt 1799

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/07/2019	Net 31/07/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	94 284	77 879	16 405	21 505
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	2 000	37	1 963	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 463	1 777	1 686	
Autres immobilisations corporelles	181 211	63 397	117 814	114 725
Immobilisations corporelles en cours	1 783		1 783	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8		8	8
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	360		360	550
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**283 109**	**143 090**	**140 019**	**136 787**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**4 406**		**4 406**	**1 272**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	770 257	21 982	748 275	589 324
Autres créances	82 193		82 193	85 196
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				188
Disponibilités	85 846		85 846	119 030
Charges constatées d'avance (3)	18 225		18 225	16 669
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**960 927**	**21 982**	**938 945**	**811 678**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 244 036**	**165 072**	**1 078 964**	**948 465**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Déposé au Greffe
le 28 JAN. 2020
sous le N° 1799
RCS N° 10152524

Bilan Passif

	31/07/2019	31/07/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	349 798	331 573
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**138 826**	**118 226**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		2 795
Total I	**499 624**	**463 593**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	12 500	12 500
Provisions pour charges		
Total III	**12 500**	**12 500**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	53 558	54 000
Emprunts et dettes diverses (3)		4 894
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 247	132 792
Dettes fiscales et sociales	302 801	241 591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 233	39 094
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**566 840**	**472 372**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**1 078 964**	**948 465**
(1) Dont à plus d'un an (a)	34 927	39 063
(1) Dont à moins d'un an (a)	531 913	433 308
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de Résultat

	31/07/2019	31/07/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 556 931	1 535 268
Chiffre d'affaires net	**1 556 931**	**1 535 268**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	54 049	-488
Autres produits	1 835	3 597
Total I	**1 612 815**	**1 538 377**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	593 808	543 698
Impôts, taxes et versements assimilés	28 262	13 974
Salaires et traitements	550 130	578 771
Charges sociales	197 584	199 254
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	42 673	39 731
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	5 842	7 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		4 000
Autres charges	167	159
Total II	**1 418 466**	**1 386 588**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**194 348**	**151 790**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	48	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	250	1 543
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**297**	**1 543**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	509	485
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**509**	**485**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-211**	**1 058**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**194 137**	**152 848**

Compte de Résultat (suite)

	31/07/2019	31/07/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	220	
Sur opérations en capital	20 178	20 141
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	2 795	5 501
Total produits exceptionnels (VII)	**23 193**	**25 642**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	16 382	104
Sur opérations en capital	18 634	20 141
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		159
Total charges exceptionnelles (VIII)	**35 016**	**20 404**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-11 824**	**5 238**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	43 488	39 860
Total des produits (I+III+V+VII)	**1 636 305**	**1 565 562**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 497 479**	**1 447 337**
BENEFICE OU PERTE	**138 826**	**118 226**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABAK GENERAL INGENIERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2019, dont le total est de 1 078 964 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 138 826 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2018 au 31/07/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

ABAK GENERAL INGENIERIE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 34 boulevard Joliot Curie
44200 NANTES
528 215 270 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 DECEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2019 s'élevant à 138 826 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 138 826,00 euros

A titre de dividendes aux associés 118 002,00 euros
Soit 11,80 euros par part

Le solde 20 824,00 euros

En totalité au compte "Autres Réserves" 20 824,00 euros
Qui s'élève ainsi à 370 622 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 23 600,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 94 402,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 juillet 2016 :
72 000,00 euros, soit 7,20 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 400 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 57 600 euros

Exercice clos le 31 juillet 2017 :
120 000,00 euros, soit 12,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 24 000 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 96 000 euros

Exercice clos le 31 juillet 2018 :
100 000,00 euros, soit 10,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 décembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



ABAK GENERAL INGENIERIE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 34 boulevard Joliot Curie
44200 NANTES
528 215 270 RCS NANTES

PROCURATION

Je soussigné, Monsieur François-Xavier GUILLARD,

Agissant en qualité de gérant de la société ABAK GENERAL INGENIERIE,

Donne par les présentes pouvoir à la société CDK AVOCATS, SELARL d'avocats, sise 38 rue Octave Feuillet à NANTES (44000), de pour moi et en mon nom faire au Tribunal de Commerce de NANTES (44) tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à NANTES,
Le 29 novembre 2019,

Monsieur François-Xavier GUILLARD,
Gérant



C.D.K
AVOCATS
NANTES

29 JAN. 2020
CB48.33

Marc Delalande
Avocat associé

Jérôme Kerviche
Avocat associé
Droit des sociétés

Anne Le Breton
Avocat associé

Gauthier Robert
Avocat associé

Marina Bretaudeau
Avocat associé

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTES
Service dépôt des comptes
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

NANTES, le 24 janvier 2020

Affaire : ABAK GENERAL INGENIERIE SARL - AGOA 2019 - Exercice clos le 31 juillet 2019 - Distribution de dividendes

Mes réfs : GR-20190595-GR/SC

Objet : Dépôt des comptes

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au Greffe, un dossier concernant l'approbation des comptes de la société ABAK GENERAL INGENIERIE.

Nous vous remercions par avance de vos diligences dans le traitement de ce dossier et nous restons dès à présent à votre entière disposition. Vous trouverez joint :

- Un exemplaire de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2019,
- Un exemplaire des comptes annuels,
- Une procuration,
- Un chèque de **48,33 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Vous renouvelant nos remerciements pour le traitement de ce dossier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Gauthier ROBERT